

# BFT CAPITAL CONVICTIONS - I

REPORTING

Communication  
Publicitaire

28/02/2022

PERFORMANCE ABSOLUE ■

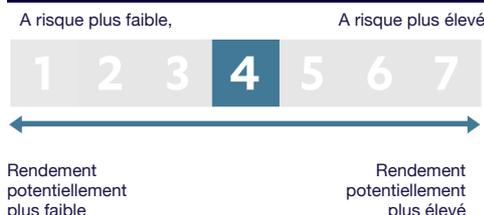
## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 196,72 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **28/02/2022**  
Actif géré : **7,35 ( millions EUR )**  
Code ISIN : **FR0011043025**  
Indice de référence : **100% ESTR CAPITALISE (OIS)**  
Eligibilité : -  
Date de création de la classe : **16/06/2011**

## Objectif d'investissement (Source : Amundi)

Le fonds est géré en fonction d'un budget de risque mais sans indice de référence et sans contrainte d'allocation stratégique. La volatilité associée est inférieure à 10 %. Les choix opérés répondent à une gestion active et fondamentale qui s'appuie sur les plus fortes convictions des équipes de BFT Investment Managers pour un large choix de marchés, d'instruments financiers et de stratégies. Le FCP initie des positions de valeur relative ou directionnelle, à la hausse comme à la baisse. La gestion intervient sur l'ensemble des marchés d'actions, de taux, de devises, et ainsi que sur des caractéristiques techniques propres à ces marchés, comme la volatilité, les dividendes ou la corrélation.

## Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Pendant cette période, le fonds est géré selon un indicateur de référence  
B : A compter du 02/10/2017, le fonds n'est plus géré selon un indicateur de référence

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
15/06/2011	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	26/02/2021	28/02/2019	28/02/2017	
<b>Portefeuille</b>	19,67%	-2,66%	-2,46%	-1,06%	3,26%	14,89%	13,68%
<b>Indice</b>	-1,68%	-0,09%	-0,04%	-0,14%	-0,51%	-1,39%	-2,10%
<b>Ecart</b>	21,35%	-2,57%	-2,41%	-0,92%	3,77%	16,27%	15,78%

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Portefeuille</b>	7,18%	6,07%	7,19%	-6,71%	3,81%
<b>Indice</b>	-0,49%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%
<b>Ecart</b>	7,68%	6,54%	7,58%	-6,34%	4,17%

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
<b>Notation moyenne</b>	BBB-
<b>Exposition actions</b>	33,85%
<b>Sensibilité taux</b>	1,73
<b>Sensibilité crédit</b>	2,79
<b>Nombre de lignes</b>	85

\* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

### Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	4,05%	8,36%	6,95%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,01%	0,01%	0,01%
<b>Ratio de Sharpe</b>	0,70	0,62	0,43

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

### Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
<b>Baisse maximale</b>	-17,84%
<b>Délai de recouvrement (jours)</b>	235
<b>Moins bon mois</b>	03/2020
<b>Moins bonne performance</b>	-10,31%
<b>Meilleur mois</b>	04/2020
<b>Meilleure performance</b>	5,21%

PERFORMANCE ABSOLUE



**Fabien Bourguignon**  
Gérant de portefeuille



**Eric Hasenfratz**  
Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Les tensions diplomatiques et géopolitiques latentes à l'Est de l'Europe ont cédé le pas à une guerre d'invasion de l'Ukraine lancée par V. Poutine le 24 février. Si une grande partie des observateurs s'attendaient à une reddition rapide de Kiev, l'offensive initiale se heurte à une résistance ukrainienne acharnée. Majoritairement condamnée par la communauté internationale et unanimement par l'OTAN ainsi que l'Union Européenne, cette invasion a entraîné un lot de sanctions touchant la quasi-totalité des secteurs de l'économie Russe, des restrictions de mouvement et des gels d'actifs de personnes morales et physiques. L'exclusion du système de télécommunication financière SWIFT de certaines banques russes proches du Kremlin et l'abandon du projet de gazoduc Nord Stream 2 par l'Allemagne sont les mesures ayant la plus grande portée symbolique. Des entreprises privées ont annoncé dans le sillage de ces sanctions un retrait partiel ou total de leurs activités et projets d'investissements en Russie à l'image de majors pétrolières telles que BP et Shell ou encore Apple. La Russie n'en demeure pas moins un partenaire énergétique important pour la plupart des Etats hostiles à l'invasion, notamment en Europe, et un producteur non-négligeable de matières premières nécessaires à la production industrielle et à l'alimentation mondiale; la production de composants électroniques, manufacturière, la construction et les transports sont les secteurs les plus à risque en fonction de l'intensité et la durée du conflit. L'Union Européenne dépend quant à elle du gaz et du pétrole russe à hauteur respectivement de 38% et 27% de ses importations. La part du gaz russe dans les importations allemandes et italienne atteint 65% et 43% en 2020 signalant une exposition du mix énergétique de la première et troisième économies de la Zone Euro. Cela justifie *de facto* la non-inclusion de Gazprombank et Sberbank à l'exclusion de SWIFT pour le moment, banques par lesquelles transitent habituellement les dépenses énergétiques européennes.

Ce choc géopolitique jaillit dans une période qui était jusqu'alors marquée par des anticipations de politique monétaire de plus en plus restrictives tant aux États-Unis qu'en Zone Euro. Suite à différentes communications de membres du FOMC, sept hausses de Fed Funds étaient prévues par les opérateurs de marché (elles ne sont plus que de cinq à présent) ; la FED prenant note de l'amélioration continue du marché du travail comme le montre l'augmentation du taux de participation à 62.2% (1.2% inférieur en revanche à son niveau avant Covid). La conférence de presse de C. Lagarde à la tonalité plus résolue face aux surprises d'inflation et la confirmation de la réduction du volume d'achats d'actifs « pas à pas » suite à laquelle pourrait intervenir une normalisation des taux directeurs a orienté les taux souverains européens à la hausse, le Bund passant en territoires positifs pour la première fois depuis 2019. La Présidente de l'institution Francfortoise a réitéré la dépendance des décisions prises aux données observées ; tant sur les prix que les pénuries de main d'œuvre (le taux de chômage de la Zone atteignant 7%, plus bas historique) générant un risque de spirale inflation-salaires, ainsi que le retour de l'économie aux pleines capacités de production et le niveau de détente de la contrainte sanitaire sur le comportement de demande des ménages. Ces communications *hawkish* se basent sur des publications d'inflation qui ne cessent de surprendre à la hausse. Le CPI aux Etats-Unis s'établit à 7,5% avec une contribution de 4,6 p.p. du sous-jacent, l'estimation définitive du HICP européen à 5,1% dont la partie énergétique et alimentaire contribue à hauteur de 3.5 p.p. Ces chiffres mettent en lumière la différence du choc inflationniste se diffusant dans les deux zones, les Etats-Unis faisant face à un excès de demande de biens non-absorbée tandis que la Zone Euro est majoritairement confrontée à un choc énergétique couplé à des pressions sur les chaînes d'approvisionnement. L'estimation préliminaire du PIB au Q4 2021 de l'Union monétaire s'établit à 0,3% en variation trimestrielle (vs. 2,3% au Q3 2021), portant le profil annuel de croissance à 5,2% en 2021 (vs. -6,5% en 2020). On assiste ici à un rattrapage de l'activité économique européenne qui a souffert d'un « stop and go » sanitaire plus prononcé qu'Outre-Atlantique.

Ce contexte fait redouter une escalade anachronique entre les deux « blocs » rendant les marchés action européens très volatiles et ceux américains un peu plus immunisés. La structure par terme de la volatilité nous montre par ailleurs un regain de l'aversion au risque des investisseurs européens. La menace inflationniste par le canal des prix de l'énergie, des produits alimentaires ainsi que des métaux fait par ailleurs planer une menace sur la consommation réelle des ménages. Si les salaires américains ont cru de 5,7% en janvier en g.a. d'après le BLS (-1,8% en termes réels) les salaires négociés en Zone Euro sont pour le moment atones (1,5% au Q4 2021 en g.a. -3,2% en termes réels).

Le climat incertain, incarné par le changement de paradigme diplomatique et militaire allemand, peut porter un coup à la confiance des entreprises et des ménages déjà fortement impactés par les hausses de prix. Il pourrait de surcroît contraindre les décisions des Banques Centrales lors des meetings de mars à être moins radicales qu'anticipé et retarder la disparition de l'arme budgétaire.

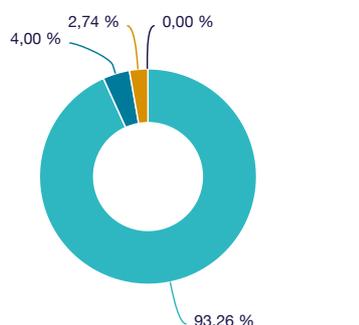
Dans ce contexte, nous profiterons de la baisse des taux pour diminuer notre sensibilité. Nous attendons une vente massive des marchés afin de renforcer nos expositions en actions. Sur les niveaux actuels, nous pensons que le crédit de haut rendement présente de la valeur comparativement au crédit de qualité long. Nous pensons que la BCE devra d'une part, lutter contre l'inflation et d'autre part, contenir les primes de risque des pays périphériques de la zone euro. Ce qui implique une stabilité des spreads pays mais une hausse des taux. Nous conservons notre exposition au dollar en couverture.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (avec dérivés)



Allocation d'actifs (poids)



■ Crédit ■ Liquidités ■ Actions ■ Monétaire ■ Liquidités

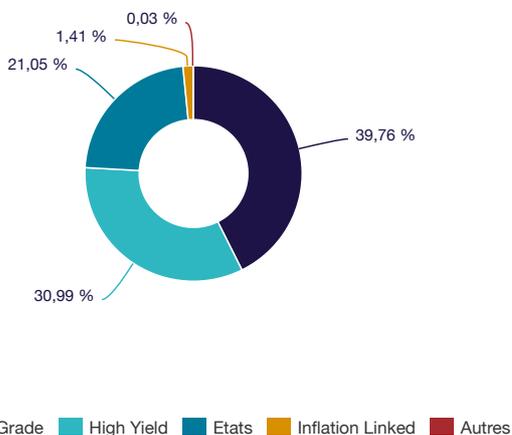
■ Liquidités ■ Crédit ■ Actions ■ Monétaire

L'allocation d'actifs est exprimée en exposition

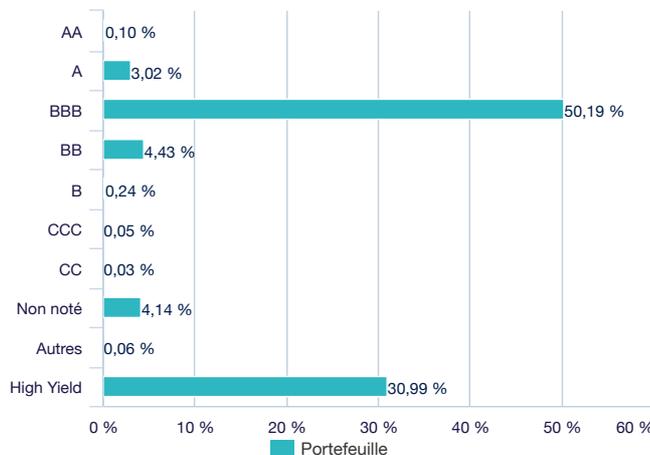
PERFORMANCE ABSOLUE ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations

Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

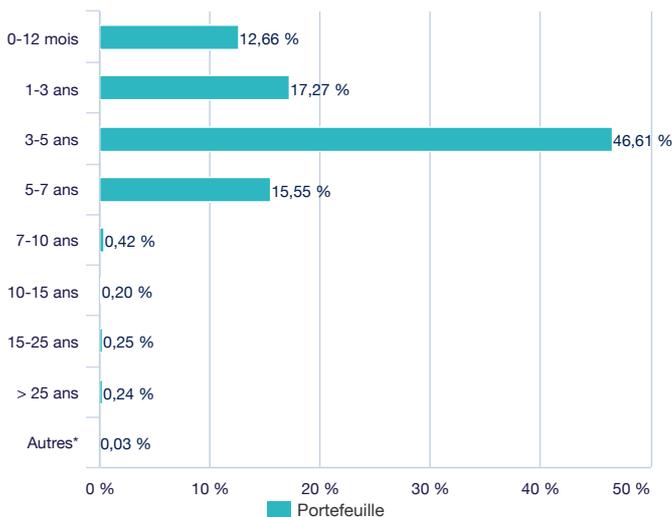


Répartition par notations (Source : Amundi)

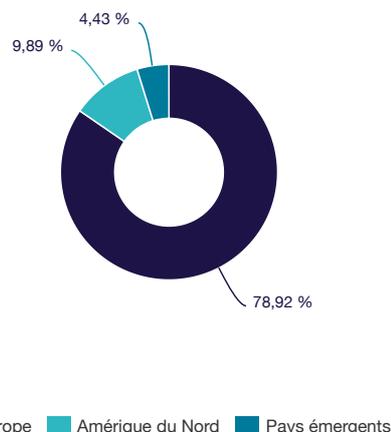


Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

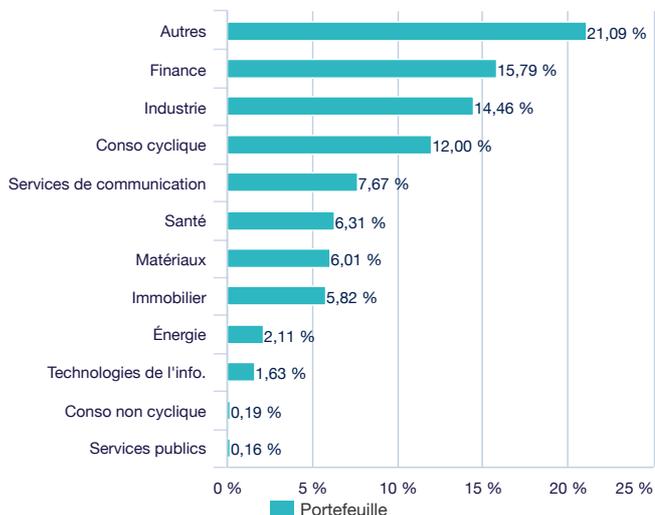
Répartition par maturités (Source : Amundi)



Répartition géographique (Source : Amundi)



Répartition par secteurs (Source : Amundi)



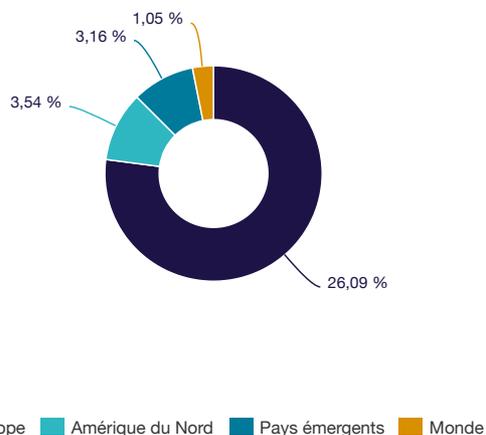
Principales lignes d'obligations (Source : Amundi)

Titre	Secteur	% d'actif
ITALIAN REPUBLIC	-	8,76%
SPAIN (KINGDOM OF)	-	3,66%
PORTUGAL	-	3,09%
BNP PARIBAS SA	Finance	2,85%
NOMURA US HIGH YIELD BOND	-	2,84%
BRAZIL	-	2,81%
ABBVIE INC	Santé	1,78%
COMMERZBANK AG	Finance	1,52%
CELLNEX TELECOM SA	Services de communication	1,50%
SCANIA CV AB	Industrie	1,49%
<b>Total</b>	-	<b>30,31%</b>

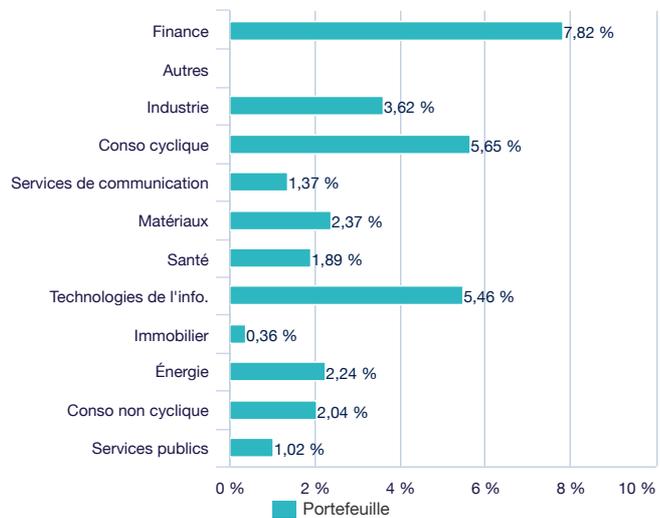
PERFORMANCE ABSOLUE ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition géographique de la poche actions (Source : Amundi)



Répartition sectorielle de la poche actions



## PERFORMANCE ABSOLUE ■

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	16/06/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0011043025
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 dix-millième part(s)/action(s) / 1 dix-millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	0,60% TTC
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,63% (prélevés) - 30/09/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	10/12/2021: 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012: EONIA CAPITALISE 15/06/2011: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	Non

## Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).